



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.5

Numéro de la demande : 2012-0302
Demande : B.3.5 (Étiquettes de produit – Cultures de rotation/délai avant la plantation)
Produit : Heat WG
Numéro d'homologation : 29368
Principes actifs (p.a.) : Saflufénacil (SFF)
Numéro de document de l'ARLA : 2171525

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'homologation de l'herbicide Heat WG afin d'inclure le canola, le lin, les lentilles et la moutarde dans les cultures de rotation qui peuvent être plantées au printemps suivant après une application à l'automne (aridification) et à remplacer des cultures spécifiques par l'expression générale « toutes les cultures » en tant que cultures pouvant être plantées au deuxième printemps après une application à l'automne (aridification).

Évaluation des caractéristiques chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation environnementale n'était requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique ni aucune évaluation de l'exposition professionnelle n'était requise aux fins de la présente demande.

Aucune nouvelle donnée chimique sur les résidus alimentaires n'a été soumise pour le saflufénacil afin d'étayer la révision des recommandations relatives à la rotation des cultures et les améliorations apportées à l'étiquette de l'herbicide Heat WG. Les données sur les résidus étudiées auparavant ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. Compte tenu de cette évaluation, l'exposition alimentaire au saflufénacil ne devrait pas augmenter et ne devrait poser de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation de la valeur

La sensibilité des cultures de rotation à l'application de l'herbicide Heat WG à une dose une fois plus élevée que la dose maximale indiquée sur l'étiquette de 50 g p.a./ha et à une dose deux fois plus élevée que la dose exagérée de 100 g p.a./ha dans un mélange en cuve avec un herbicide à base de glyphosate à une dose allant jusqu'à 900 g m.a./ha au cours de l'automne précédent a été évaluée pour le canola (4 essais) et le lin (2 essais). On a observé peu ou pas de dommages sur les cultures avec ces traitements. Les données sur le rendement recueillies dans tous les essais

ont également confirmé que le canola et le lin cultivés en tant que cultures de rotation au printemps suivant devraient présenter une marge de sécurité adéquate pour l'application à l'automne de l'herbicide Heat WG dans un mélange en cuve avec un herbicide à base de glyphosate comme aide à la récolte.

Une justification scientifique a été soumise au lieu de données pour appuyer les allégations relatives aux cultures de rotation pour les lentilles et la moutarde qui peuvent être plantées au printemps suivant après une application à l'automne de l'herbicide Heat WG dans un mélange en cuve avec du glyphosate. Cette justification a été examinée et jugée acceptable.

Outre les données et les justifications, cette évaluation de la valeur a pris en compte l'examen des données de chimie environnementale et du devenir environnemental (voir le Projet de décision d'homologation PRD2009-18) et l'homologation actuelle du saflufénacil aux États-Unis, et le remplacement de cultures spécifiques par l'expression générale « toutes les cultures » en tant que cultures pouvant être plantées au deuxième printemps après une application à l'automne de l'herbicide Heat WG à une dose maximale de 50 g p.a./ha dans un mélange en cuve avec un herbicide à base de glyphosate à une dose maximale de 900 g é.a./ha est justifié.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements disponibles et est en mesure d'appuyer la modification de l'homologation de l'herbicide Heat WG pour inclure le canola, le lin, les lentilles et la moutarde comme cultures de rotation pouvant être plantées au printemps suivant après une application à l'automne (aridification) et également pour remplacer des cultures spécifiques par l'expression générale « toutes les cultures » en tant que cultures pouvant être plantées au deuxième printemps après une application à l'automne (aridification).

Références

Numéro de document de l'ARLA 2150854 : Petition for the addition of canola, flax, lentil, and mustard as rotational crops in the spring following a fall application of Heat WG. Prepared by BASF Canada Inc on January 19, 2012. DACO 10.3.3. pp 87.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9